



Apprendre
au Cnam
change votre vie

le **cnam**
Paris

Inscriptions 2024/2025

Nos formations en **Droit des affaires, social, fiscal et des nouvelles technologies**

du niveau bac à bac+8

L'équipe pédagogique nationale **14 Droit et immobilier du Cnam** vous offre une formation pratique et professionnalisante en droit de l'entreprise et en droit de l'immobilier (voir fiche de l'ICH).

L'EPN 14 propose des diplômes et certificats qui ont pour objet de former des **juristes polyvalents**

Que vous souhaitiez devenir **assistant juridique, conseiller en droit social, correspondant juridique PME-PMI... le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) vous propose** une offre de formation adaptée à votre projet professionnel et à votre situation personnelle.

Le Cnam s'adapte à la situation de chacun

Que ce soit en **licence parcours Droit appliqué à l'entreprise** ou en **master parcours Juriste d'entreprise**, ou dans nos certificats, **vous pouvez choisir une majeure Droit des affaires ou une majeure Droit social** et vous spécialiser en droit fiscal et/ou en droit des nouvelles technologies grâce aux **certificats de compétences** « droit des affaires », « droit social appliqué à l'entreprise » ou « fiscalité de l'entreprise ».

Le Cnam, acteur de votre réussite

Pôle d'excellence en droit des nouvelles technologies et droit de la protection des données, et fort d'une équipe enseignante composée de professionnels reconnus, vous pourrez aussi devenir **délégué à la protection des données DPO** ainsi qu'à la **conformité** de celles-ci avec les **2 certificats de spécialisation** « Cybersécurité et RGPD » et « Délégué à la protection des données DPO ». Une UE en anglais : DNT107 Law and Policy of Digital Services est également proposée.

L'EPN propose également un diplôme d'établissement «**Secrétaire juridique et comptable**», dont la validation permet d'entrer directement en 2ème année de «**DEUST Assistant juridique** (ouverture en septembre 2025)» et un **certificat «Assistant administratif»** qui permet un retour à la vie professionnelle ou de développer un nouveau projet. Enfin, 3 certificats dédiés à la fonction de médiateur sont proposés : deux certificats gérés par Cnam entreprises à Paris et un géré par le Cnam Pays de la Loire.

**Le Cnam vous informe,
vous accompagne et vous conseille.**



La fabrique des compétences

Du lundi au vendredi : 13h30 - 18h30

292 rue Saint-Martin, Paris 3^e - Accès 17

www.cnam-paris.fr

01 40 27 23 30 (de 10h à 12h et de 14h à 18h)

contact_paris@lecnam.net

le **cnam**



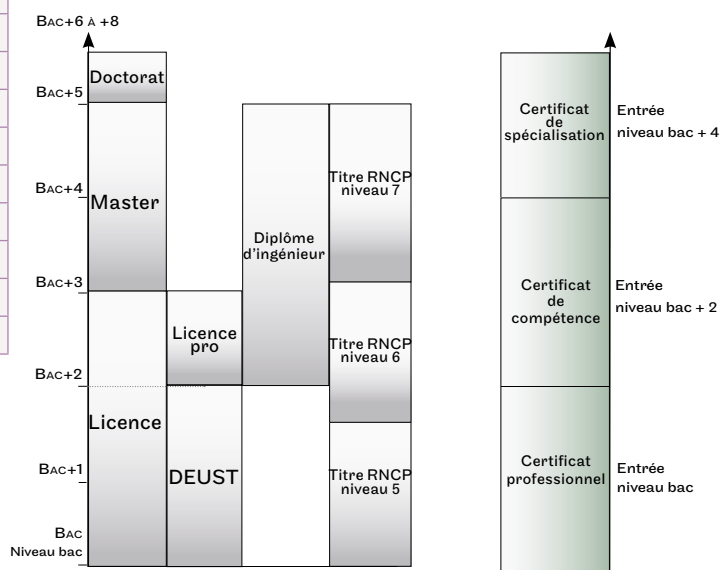
La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Retrouvez toute notre offre sur www.cnam-paris.fr...

Nos formations diplômantes	
> Accès bac	
Licence générale	
LG03604A	Droit appliqué à l'entreprise
Diplôme d'établissement	
DET1200A	Secrétaire juridique et comptable
> Accès bac+3	
Master	
MR14901A	Droit de l'entreprise parcours juriste d'entreprise
> Accès bac+5	
Doctorat	
DOC4700A	Droit

Nos formations diplômantes

> par niveau



Nos certifications d'établissement	
Certificat professionnel	
CP3700A	Assistant administratif
CP6600A	Les bases du droit
Certificat de compétence	
CC0300A	Conseil en droit social appliqué à l'entreprise
CC0200A	Droit des affaires
CC4500A	Pratiques de médiation
CC14100A	Fiscalité de l'entreprise
Certificat de spécialisation	
CS5200A	DPO
CS5300A	Agir contre les discriminations, gérer la diversité
CS7700A	La médiation dans l'institution: maîtrise et analyse de pratique du/de la médiateur
CS12600A	Cybersécurité et RGPD
Certificat de médiation enregistré au répertoire spécifique	
CRS0300A	Excercer la négociation et la médiation en situation professionnelle

www.cnam-paris.fr



Glossaire

- Le LMD, cursus universitaire français, articulé autour de trois diplômes nationaux : la licence (6 semestres), le master (4 semestres) et le doctorat ;
- Le titre professionnel inscrit au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), sanctionne trois niveaux de compétences (III : technicien supérieur, II : cadre opérationnel, I : cadre supérieur) dans des spécialités reconnues par l'État.
- Le diplôme d'établissement, (bachelor, magister, mastère spécialisé, MBA...)

sanctionne une formation de niveau bac+2 à bac+5, selon des conditions d'accès et modes d'organisation spécifiques ;

- Le **certificat professionnel** est une formation courte (environ 300h) accessible au niveau bac. Il constitue une première étape vers un diplôme de niveau bac+2 ;

- Le **certificat de compétence**, formation courte (environ 300h) accessible au niveau bac+2. Il atteste de connaissances approfondies dans un champ professionnel ciblé et

peut s'insérer dans un cursus diplômant de niveau bac+3/4.

- Le **certificat de spécialisation** est une formation courte (environ 300h) accessible au niveau bac+4. Il atteste de connaissances spécialisées dans un champ professionnel ciblé et peut s'insérer dans un cursus diplômant de niveau bac+5.

Pour en savoir plus :
droit.cnam.fr
ich.cnam.fr